



aménagement hydraulique

Le syndicat devrait investir

814 000 € dans l'année 2015



Les membres du Syndicat mixte d'aménagement hydraulique de la haute vallée de l'Aude se sont réunis à la salle Louis-Costes afin de programmer les actions 2015 et voter le budget. Le président Pierre Bardiès a présenté la cinquième tranche de travaux sur la ripisylve, la réalisation de travaux de désembâclement sur le Lauquet suite aux crues de novembre 2014, mais aussi l'exécution de travaux de réhabilitation de plusieurs zones humides sur les communes du Bousquet et de Roquefort-de-Sault. En parallèle, le syndicat réalisera plusieurs études cette année.

L'élaboration d'un plan gestion de zone humide sur la commune de Belvis, une étude qui concernera une érosion de berges importante sur le Cougaing à Limoux et qui aura pour objectif d'engager des travaux de confortement des berges. De même, une étude sera réalisée sur la commune de Brugairolles, elle aura pour rôle d'estimer le meilleur emplacement pour la création d'un ouvrage qui aura pour objectif de limiter le phénomène d'inondation des maisons situées à proximité du ruisseau de Fontvielle. Après l'approbation du compte administratif 2014 qui relève un excédent de clôture de 86 436 €, le budget primitif 2015 a été voté à l'unanimité. Il s'équilibre en recettes et dépenses à 1 020 501 €. Il s'élève à 206 500 € pour la section de fonctionnement et à 814 001 € pour la section d'investissement. Le conseiller général Pierre Bardiès a rappelé que les actions programmées seront financées à hauteur de 80 % par l'Union européenne, l'État, l'Agence de l'eau Rhône-Méditerranée-Corse, la région Languedoc-Roussillon, le conseil départemental de l'Aude, et que la part d'autofinancement du Smah représente 20 %.